

Document

Des objectifs chiffrés d'interpellations pour les policiers en 2009

LePoint.fr 22.01 - À Chalons-en-Champagne, dans la Marne, les unités de la police de proximité devront procéder à 120 interpellations en 2009, et les brigades anticriminalité (Bac) à 162, des objectifs fixés par une note écrite émanant du chef de l'unité de police de proximité.

Le document précise aussi qu'après "*analyse des résultats obtenus en 2008*", il est demandé à chaque brigade de roulement de "procéder à 65 interpellations a minima" en 2009. Combien de directions départementales de sécurité publique (DDSP) ont procédé de la même sorte ? On l'ignore.

Mais les responsables de chaque DDSP, où les chiffres 2008 n'ont pas été jugés satisfaisants, ont eu pour mission de fixer des objectifs pour améliorer les résultats. Les syndicats Unsa-police et le Syndicat général de la police (SGP-FO) ont dénoncé jeudi cette "*course aux chiffres et au résultat qui devient une fin en soi*". Le ministère de l'Intérieur a jugé "*logique*" que des "*objectifs précis et chiffrés soient fixés aux forces de police*" par les DDSP, sans toutefois fournir plus de précision quant au nombre de directions concernées.

Commentaire : Demain vous serez interpellé arbitrairement à seule fin que le régime policier atteigne son objectif qui est de semer la peur parmi le prolétariat et sa jeunesse, pour l'empêcher de défendre ses droits légitimes et de se rebeller contre le régime.

En vain car ni Thiers ni Bismarck ni Nicolas II n'ont pu museler la lutte de classe du prolétariat.